



## Marbrier/ère

Le marbrier funéraire joue un rôle clé auprès de la famille du défunt. Travaillant en collaboration étroite avec les pompes funèbres, cet artisan assure la réalisation, la pose et l'entretien du monument funéraire.

### MISSIONS

#### Marbrier funéraire : un savoir-faire et des qualités humaines

Si le défunt a choisi l'inhumation, la famille opte pour une pierre tombale. En cas de crémation, les cendres peuvent reposer dans un columbarium ou être dispersées dans un jardin du souvenir, situé dans le cimetière. Dans la majorité des cas, un monument funéraire – tombe ou plaque – doit être choisi et commandé par la famille. C'est le moment où intervient le marbrier funéraire.

Cet employé du secteur funéraire exerce en général indépendamment des sociétés de pompes funèbres, avec lesquelles il travaille en étroite collaboration. Cet artisan accueille les proches du défunt et écoute leurs souhaits. Taille de la plaque, nature de la pierre utilisée (marbre, granit, grès...), type d'inscriptions et de gravures, forme et épaisseur de la stèle, couleur : toutes les caractéristiques du monument funéraire sont définies. De ce rendez-vous découle tout le processus de réalisation de la stèle funéraire.

### PROFIL

Le métier de marbrier funéraire exige des qualités humaines, un sens de l'écoute, une propension à l'empathie. Cette profession demande aussi un savoir-faire technique, puisque le marbrier funéraire réalise la plaque en fonction de la commande, assure sa pose dans le cimetière et son entretien. Il intervient également si des réparations ou modifications sont nécessaires.

### FORMATION

#### Quelles formations de marbrier funéraire existent ?

Vous envisagez de devenir marbrier funéraire ? Vous pensez avoir les qualités requises pour exercer ce métier à part ? Cette profession recrute des profils différents. Il existe des diplômes facilitant l'insertion professionnelle. Le bac professionnel « Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre », le brevet professionnel « métiers de la pierre » ou encore le CAP « tailleur de pierre marbrier de bâtiment et de décoration » sont des cursus destinés à former à l'exercice de ce métier à part.